

Formation professionnelle – Alternance – Apprentissage : que dit la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Nous vous présentons le deuxième dossier de la nouvelle revue de l'Unetp, *Le Plus*. Il a été réalisé en lien avec l'Agence Nationale Excellence Pro.

Le Plus Edition spéciale paraîtra ponctuellement, selon l'actualité. Il a pour objectif de regrouper l'information traitant d'un même sujet, au-delà des *Nouvelles Unetp* publiées. Dans chaque *Le Plus*, le thème est abordé sous quatre angles : l'organisation de l'établissement, les personnels, les apprenants, les familles et les partenaires. Les éléments indispensables sont rassemblés sous l'appellation « *Le Plus* incontournable » et les *Nouvelles Unetp* relatives à la thématique sont reprises en fin de publication.

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, publiée au Journal Officiel du 6 septembre 2018, est un « big bang » dans le monde de la formation. En effet, elle redéfinit la formation professionnelle et modifie en profondeur la gouvernance ainsi que le financement de notre système de formation professionnelle, y compris l'alternance et l'apprentissage.

Organismes de formation, CFA, UFA, lycées ont dû s'adapter. De nouvelles obligations, dispositions, missions ont impacté les établissements et centre de formation. La certification et la qualité sont devenues indispensables pour accéder à certains dispositifs et, de ce fait, à certains financements.

Cette réforme de la formation a obligatoirement eu des conséquences sur les personnels. Les salariés qui travaillent dans les établissements membres de l'Unetp, quels qu'ils soient, ont droit à la formation et à l'orientation professionnelle ; les personnels qui forment et travaillent dans les organismes de formation ont de nouvelles obligations, de nouvelles missions. Ils doivent également maîtriser la pédagogie de l'alternance.

Les bénéficiaires de la formation professionnelle (apprentis, stagiaires, ...) ne sont pas ou plus des lycéens. Ils ont des obligations, des droits, des devoirs spécifiques selon leur statut. En outre, ils sont de plus en plus nombreux à vouloir accéder à la mobilité dans l'Union européenne et à l'étranger. L'emploi des personnes en situation de handicap est également un point important de la loi.

Compte tenu du sujet traité, la formation professionnelle, il nous a semblé nécessaire, à titre exceptionnel, d'ajouter un nouvel angle à cette revue : les entreprises. La relation organisme de formation – entreprise est essentielle. Le suivi pédagogique de l'apprenant par le tuteur, le maître d'apprentissage, le formateur est la base de liens absolus. De plus, dans le domaine des ressources humaines, l'organisme de formation est l'acteur clé des entreprises.

La formation professionnelle signifie aussi être en lien avec de multiples partenaires : les collèges, les lycées, ..., les familles. Également les financeurs et, aussi, l'Agefiph, le Ccah, les Dreets, ...

A ce jour, une grande partie des changements sont opérationnels. La mise en œuvre de la réforme a nécessité et nécessite encore de nombreux textes réglementaires. 2021 est une année importante pour la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Les partenaires sociaux visent à réaliser un état des lieux afin d'objectiver ce que cette réforme a apporté. De plus, des concertations sont à venir.

Vous trouverez ci-après les mesures actuellement en vigueur et différentes informations. A chacun d'entre vous de les consulter et d'éventuellement les adapter au regard de l'organisme que vous dirigez.

Bonne exploration !

Le Groupe Communication

Le Plus incontournable



Formation professionnelle, alternance, apprentissage, ... quelles différences ?

Par un schéma, nous vous proposons de mieux appréhender la distinction entre formation professionnelle, alternance et apprentissage...



La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Prenez connaissance de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel en 10 points-clés ou dans son intégralité...



L'Agence Nationale Excellence Pro

Agence nationale pour le développement des formations professionnalisantes des établissements de l'enseignement catholique...



Le « Jaune budgétaire » ou le « Jaune formation »

Une annexe au projet de loi de finances portant sur la formation professionnelle...

L'organisation de l'établissement



La gouvernance de la formation professionnelle

Nous vous proposons un schéma global de la gouvernance de la formation professionnelle émanant de Centre Inffo...



Organisme de formation, CFA, CFA « dans les murs », CFA « hors les murs », UFA : des spécificités importantes

Un CFA est un organisme de formation. Toutefois, il comporte des spécificités. Il peut être "dans les murs" ou "hors les murs". Les enseignements peuvent être dispensés au sein d'une UFA...



Les obligations d'un organisme de formation (dont les CFA)

Dans le cadre de son fonctionnement et de la réalisation des actions de formation, tout organisme de formation est tenu de respecter des obligations. Les CFA sont donc concernés par ces obligations...



Les dispositions et missions spécifiques aux CFA

Un CFA étant, en premier lieu, un organisme de formation, il se doit donc d'appliquer les obligations d'un organisme de formation. En outre, il doit respecter certaines dispositions et missions propres à son statut de CFA...



La certification des compétences professionnelles et le cadre mis en place

Une certification professionnelle est une reconnaissance officielle des compétences et des connaissances par un titre, un diplôme, un certificat, une certification ou une habilitation enregistrée au RNCP ou au RS...



La qualité des actions de formation : qualiopi

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel a prévu une obligation de certification, par un organisme tiers, des organismes réalisant des actions concourant au développement des compétences sur la base d'un référentiel national unique...

L'organisation de l'établissement (suite)



Les contrôles pédagogiques, administratifs et financiers

Les organismes de formation peuvent être soumis à des contrôles administratifs et financiers. En outre, les formations par apprentissage peuvent être assujetties à un contrôle pédagogique...



La transformation digitale

Par transformation digitale, on entend souvent "formation en ligne", mais ce terme est restrictif...



Les principaux dispositifs de formation professionnelle

Contrat d'apprentissage, de professionnalisation, PDC, CPF, CPF-TP, TransCo, FNE-Formation, PMSMP, POE, CSP, bilan de compétences, CEP, PEC, dispositifs à publics spécifiques, ... autant de dispositifs à étudier selon chaque situation...



L'action de formation en situation de travail (Afest)

L'action de formation en situation de travail (Afest) est une action de formation, au même titre qu'une formation en présentiel ou en distanciel...



Les principaux financements de la formation professionnelle (dont les CFA)

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel a fixé de nouvelles règles de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage...



La formation professionnelle, un marché ouvert, une approche par les prix indispensable

Dans le cadre de la réforme, la formation professionnelle est désormais un marché libre, ouvert et concurrentiel...

Les personnels



Les obligations au titre des personnels

Aucune autorisation n'est requise pour l'embauche d'un formateur par un organisme de formation. Toutefois, certaines règles sont à respecter...



L'habilitation au CCF en CFA

Pour bénéficier du contrôle en cours de formation (CCF), un CFA doit déposer une demande d'habilitation auprès du recteur...



Les conventions collectives applicables aux personnels des organismes de formation

Pour les salariés des organismes de formation membres adhérents de l'Unetp, dont les CFA et les UFA, la convention collective de l'Enseignement Privé Non Lucratif (EPNL) doit être appliquée...



La lettre de mission des DDFPT

Un directeur délégué à la formation professionnelle et technologique (DDFPT), selon les mesures en vigueur dans chaque académie, peut avoir des responsabilités au sein de tout organisme de formation...



La maîtrise de la pédagogie de l'alternance

La pédagogie de l'alternance est une ingénierie spécifique...



Le droit à la formation et à l'orientation professionnelle

La formation professionnelle est un outil majeur à la disposition des salariés. Elle doit leur permettre de se former tout au long de leur parcours professionnel...

Les apprenants



Les principaux bénéficiaires de la formation professionnelle

Il est considéré que trois grandes catégories de publics sont bénéficiaires de la formation professionnelle...



Les droits et les devoirs de l'apprenti

Tout apprenti a des droits mais également des devoirs, que ce soit en CFA ou en entreprise...



Les obligations en cas de contrat de formation entre une personne physique et un organisme de formation

Lorsqu'une personne physique entreprend une formation, à titre individuel et à ses frais, un contrat est conclu entre elle et le dispensateur de formation...



Les informations demandées à l'apprenant et leur utilisation

Un organisme de formation a nécessité de recueillir certaines informations auprès des apprenants...



La formation des personnes en situation de handicap

La formation professionnelle est un outil pertinent pour faciliter l'embauche ou le maintien dans l'emploi de personnes handicapées...



La mobilité dans l'Union européenne et à l'étranger

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel permet aux alternants de davantage sécuriser leur mobilité européenne ou internationale et de bénéficier de nouvelles possibilités de financements...

Les entreprises



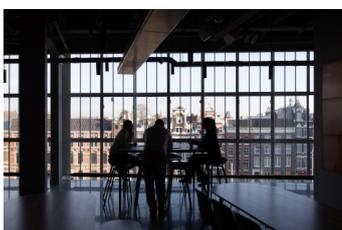
L'organisme de formation, un acteur incontournable de l'accompagnement des entreprises

Les organismes de formation sont des acteurs clés dans l'accompagnement des entreprises dans tous les domaines liés aux ressources humaines...



Le maître d'apprentissage ou le tuteur

La mission de maître d'apprentissage ou de tuteur est primordial aussi bien pour l'apprenant, pour l'entreprise que pour l'organisme de formation...



Le suivi pédagogique

Le suivi pédagogique d'un alternant est indissociable de la pédagogie de l'alternance...



La rupture du contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage peut être rompu par l'une ou l'autre des parties jusqu'à l'échéance des quarante-cinq premiers jours, consécutifs ou non, de formation pratique en entreprise effectuée par l'apprenti...



Les aides aux employeurs

Dans le cadre de la réforme 2018, une aide unique aux entreprises a été mise en place...



Les contributions légales des entreprises à la formation professionnelle et à l'apprentissage

Les employeurs ont l'obligation de participer au financement de la formation professionnelle en versant chaque année des contributions...

Les familles et les partenaires



L'orientation vers l'apprentissage

Pour une meilleure éducation à l'orientation, un nouveau partage de compétences est défini entre l'État et les Conseils régionaux. L'orientation vers l'apprentissage est à appréhender dès le collège, dans le cadre d'une Prépa-apprentissage, au lycée et au-delà, que ce soit par Affelnet ou par Parcoursup...



France compétences

France compétences est l'autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage...



Les principaux financeurs

Etat (dont le PIC), Conseils régionaux (dont les PRIC), OPCO, Branches professionnelles, Entreprises, Atpo, Caisse des dépôts, ASP, CNFPT, FIPHFP, Agefiph, Erasmus+ : des financeurs et des partenaires avec chacun leurs spécificités...



Les autres partenaires

Dreets, Carif-Oref, Pôle emploi, Missions locales, Collectivités territoriales, CCAH, Walt : des interlocuteurs et partenaires nécessaires, voire indispensables, à tout organisme de formation..

[Cliquez pour retrouver
 les Nouvelles Unetp](#)